

EUROP ARMOR

Vivre une expérience à l'étranger, décrocher une subvention européenne, concrétiser un projet... Europ'Armor vous offre un espace d'accompagnement et d'animations.

Europ'Armor est un service du Département des Côtes d'Armor.

Rejoignez Europ'Armor sur sa page Facebook  suivez-nous et likez-nous! 
facebook.com/europarmor

Nos horaires d'ouverture

Lundi : 13h30-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h30 • 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30 • Sur rendez-vous l'après-midi

Info mobilité



Le dispositif « Staz » évolue en 2020

Lancé par le département en 2019, le dispositif « STAZ » a pour objectif de **faciliter la mobilité des jeunes costarmoricains vers notre région partenaire de Warmie-Mazurie, en Pologne.** Jusqu'ici réservée aux stagiaires, cette aide à la mobilité s'adresse désormais aux lycéens, lycéens des filières professionnelles, étudiants, apprentis en formation initiale ou continue et jeunes entrepreneurs, âgés de 18 à 30 ans (35 ans pour les personnes en situation de handicap), qui souhaitent aller se former ou étudier en Warmie-Mazurie.

Les mobilités suivantes sont ainsi éligibles: **séjour d'études, stage de découverte, stage professionnel ou période d'observation en milieu professionnel.**

Plafonné à **400 € par personne**, cette aide vise à couvrir les frais de transport jusqu'en Warmie-Mazurie. Elle est limitée à une demande par personne et par an, pour un départ de minimum quatre semaines. Elle est cumulable, sous conditions, avec d'autres aides publiques.

Pour plus d'informations

>> rendez-vous sur la [page Facebook d'Europ'Armor](#) ou sur le [site du Département](#) → rubrique > Services > Europe

Agenda Europ'Armor

Dates et lieux	Événement
02 mars - 14h00 Hôtel du Département St-Brieuc	Lancement de l'appel à projet FSE 2020 « Emploi et Inclusion »
Mardi 10 mars 18h à 19h30 à Europ'Armor	Comité de jumelage : ateliers sur la communication
Samedi 21 mars 9h à 13h Brézillet	Présence du CIED Europ'Armor au Forum de l'Emploi et de la Formation
Mercredi 29 avril après-midi Cité des Métiers	Information sur le thème « Partir travailler, faire un stage ou un volontariat en Europe »

Toute la programmation du Département à suivre sur notre page Facebook! 

Podcast

« Explique-moi... » Le programme Erasmus+ de Toute l'Europe

Qui peut partir aujourd'hui avec le programme Erasmus + ? A quoi ça sert ? Combien ça coûte ?

Un épisode de 8 minutes réalisé par Toute l'Europe à écouter ici :

<https://www.touteleurope.eu/actualite/explique-moi-l-europe-le-podcast-de-toute-l-europe.html>



Actualité européenne



La capitale européenne de la culture - KESAKO ?

Il s'agit d'une ville désignée par l'Union européenne pour une année civile durant laquelle un programme de manifestations culturelles est organisé.

L'idée de désigner une capitale européenne de la culture a été émise en 1985 par l'actrice devenue ministre de la Culture de la Grèce, Melina Mercouri, et, par Jack Lang, ministre de la Culture français, afin de rapprocher les Européens en mettant en avant la richesse et la diversité des cultures du continent.

Ce programme est géré par la Commission européenne, et le titre est attribué chaque année par le Conseil de l'Union européenne, avec l'appui d'un groupe d'experts culturels chargés d'évaluer les propositions des villes candidates. Plus de 50 villes ont été ainsi désignées depuis le début du programme. La préparation d'une capitale européenne de la culture est souvent l'occasion pour les villes désignées de mettre en place des programmes de renouvellement urbain, de mettre en avant ou changer l'image de la ville, et de lui faire gagner un profil plus international.

Chaque année, deux villes dans deux États différents sont désignées. Pour 2020, ce sont les villes de **Galway (Irlande)** et **Rijeka (Croatie)** qui ont obtenu le titre des capitales européennes de la culture.

Les villes françaises ayant déjà bénéficié de ce titre sont Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004 et Marseille en 2013.



Animation du 30/01 au collège Simone Veil



Réunion des membres du consortium collèges 22

Comité de pilotage de coopération Côtes d'Armor Wärmie et Mazurie

Opportunités de financements pour vos projets

Les principales deadlines des appels à projets Erasmus+ 2020 dans les domaines de l'éducation/formation et de la jeunesse et du sport ont été annoncées. Vous pouvez consulter toutes les dates sur le site : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1572940260287&uri=OJ%3AJOC_2019_373_R_0006

Type de projet	Volet	Date
Projets de partenariats	Éducation / Formation	24 mars 2020 - 12h00
Actions dans le domaine du sport : partenariats collaboratifs, à petite échelle, manifestations sportives européennes à but non lucratif	Sport	2 avril 2020 - 17h00
Partenariats stratégiques	Jeunesse	30 avril 2020 - 12h00
Projets de mobilité	Jeunesse	30 avril 2020 - 12h00

Concours



Le Bureau en France du Parlement européen vient de lancer la 5^e édition du concours « **Euroscola** », ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'Outre-mer.

Le concours prendra la forme d'un concours vidéo dans lequel les élèves réponderont à la question « **Si vous étiez député-e européen-ne, que feriez-vous pour l'environnement ?** ».

Il a pour objectif de susciter l'intérêt des lycéens de 2^{nde} et de 1^{re} sur l'environnement. Les gagnants auront l'opportunité de se rendre au **Parlement européen à Strasbourg pour une journée exceptionnelle** au cours de l'année scolaire 2020-2021 pendant laquelle les lauréats pourront se mettre dans la peau d'un député européen en compagnie de lycéens des autres États membres.

Pour plus d'informations

>> rendez-vous sur la page www.facebook.com/euroscola

Inscrivez vite votre classe avant **3 avril 2020**



Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30-17h30

Du mardi au jeudi :
9h-12h30 et 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h30

9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 Saint-Brieuc cedex 1
Tél. 02 96 62 63 98

europ.armor@cotesdarmor.fr

